



Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 juin 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 25 juin 2015

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES ET DE L'ACCES EXTERIEUR DE LA PISCINE DE MAGNE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Anne-Lydie HOLTZ, Jacques BILLY à Christian BREMAUD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Yamina BOUDAHMANI à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Marie-Chantal GARENNE à Agnès JARRY, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Lucien-Jean LAHOUSSE à Marc THEBAULT, Elisabeth MAILLARD à Philippe MAUFFREY, Sophia MARC à Carole BRUNETEAU, Elmano MARTINS à Michel PAILLEY, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, René PACAULT à Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christine HYPEAU

Titulaires absents suppléés :

Brigitte COMPETISSA par Bernard BARAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150625-c108-06-2015-DE
Date de télétransmission : 02/07/2015
Date de réception préfecture : 02/07/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2015

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES ET DE L'ACCES EXTERIEUR DE LA PISCINE DE MAGNE

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La piscine de Magné a été ouverte en 1985.

En 2009, un diagnostic technique de la piscine de plein air de Magné, a mis en évidence de nombreuses non conformités aux règles sanitaires, de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, et d'accessibilité.

Des travaux de rénovation sont indispensables pour pérenniser l'exploitation de l'établissement, avec en priorité la mise aux normes du bâtiment « Accueil-vestiaires-sanitaires ». Ces travaux concernent l'accès aux vestiaires, la mise en conformité du réseau AEP (Adduction Eaux Potable) et électrique, le système de fréquentation instantanée, l'accessibilité des locaux.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée fin 2014 à AACGR, Architectes Associés Chatelier Garry Romer, et le bureau d'études fluides ITES, pour élaborer le dossier de consultation des entreprises pour la mise aux normes des vestiaires de la piscine de Magné.

Le montant des travaux a été estimé en mai 2015 par l'équipe de maîtrise d'œuvre à 305 000,00 € HT soit 366 000,00 € TTC réparti selon les lots suivants :

En 2009, un diagnostic technique de la piscine de plein air de Magné, a mis en évidence de nombreuses non conformités aux règles sanitaires, de sécurité contre les risques d'incendie et de panique et, d'accessibilité.

Des travaux de rénovation sont indispensables pour pérenniser l'exploitation de l'établissement, avec en priorité la mise aux normes du bâtiment « Accueil-vestiaires-sanitaires ».

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée fin 2014 à AACGR, Architectes Associés Chatelier Garry Romer, et le bureau d'études fluides ITES, pour élaborer le dossier de consultation des entreprises pour la mise aux normes des vestiaires de la piscine de Magné.

Le montant des travaux de base a été estimé en mai 2015 par l'équipe de maîtrise d'œuvre à 305.000,00€ HT soit 366.000,00€ TTC réparti selon les lots suivants :

LOT 01 – VRD – Démolitions – Gros œuvre	68 250 € HT
LOT 02 – Traitement et protection de l'existant	2 910 € HT
LOT 03 – Distribution intérieure et mobilier en stratifié compact	83 510 € HT
LOT 04 – Couverture - zinguerie - étanchéité.....	9 200 € HT
LOT 05 – Serrurerie - menuiserie extérieure aluminium	305 000 € HT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150625-c108-06-2015-DE
Date de télétransmission : 02/07/2015
Date de réception préfecture : 02/07/2015

LOT 06 – Revêtements sols et murs et peinture de sol	23 945 € HT
LOT 07 – Peinture	9 785 € HT
LOT 08 – Electricité	41 340 € HT
LOT 09 – Plomberie sanitaire	35 060 € HT
TOTAL HT	305 000 € HT

Options : 2 options sont proposées pour le lot 05

Option 1 : Remplacement du bandeau polycarbonate.....	2 500 € HT
Option 2 : Structure brise soleil lames aluminium.....	2 800 € HT

Les travaux de base font l'objet d'une inscription budgétaire au titre de l'exercice 2015.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation des entreprises,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à lancer la consultation des entreprises,
- Autoriser la signature des marchés à intervenir.

Motion adoptée par 74 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 74
 Contre : 0
 Abstention : 1
 Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué